

DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRENOM

Enfant de moins de 13 ans

(article 60 du code civil)

Je / Nous soussigné(e)(s),

NOM du 1^{er} représentant légal.....

Prénom(s)

Né(e) le

à (ville, pays)

adresse⁽¹⁾

courriel

n° de téléphone

et

NOM du 2nd représentant légal

Prénom(s)

Né(e) le

à (ville, pays)

adresse⁽¹⁾

courriel

n° de téléphone

demande / demandons à ce que l'enfant :

NOM

Prénom(s)⁽²⁾

Né(e) le

à (ville, pays)

de nationalité⁽³⁾

adresse⁽¹⁾

⁽¹⁾ Joignez un justificatif de domicile récent. Si vous êtes / le majeur protégé est actuellement hébergé(e) par un tiers, joignez un justificatif de domicile récent correspondant à la personne hébergeante ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par cette personne, indiquant que votre / sa résidence se situe à son domicile (en précisant la date/période du début de l'hébergement). Concernant l'enfant, celui-ci doit être domicilié ou résider avec l'un au moins des représentants légaux

⁽²⁾ Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans l'acte de naissance de l'enfant, dans l'ordre présentement établi.

⁽³⁾ Joignez la copie d'une pièce d'identité de l'enfant en cours de validité (s'il dispose d'une double nationalité, merci de joindre la copie d'une pièce d'identité correspondant à chacune de ses nationalités).

Se prénomme désormais selon l'ordre déterminé ci-dessous :

1^{er} prénom :

2^{ème} prénom : (4)

3^{ème} prénom :

4^{ème} prénom :

5^{ème} prénom :

[...]

Pour les motifs suivants⁽⁵⁾ :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

J'atteste sur l'honneur qu'aucune procédure de changement de prénom(s) n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, et qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier d'état civil au nom et pour le nom le compte de l'enfant.

Je déclare n'avoir jamais formulé de demande de changement de prénom(s) au nom et pour le compte de cet enfant.

⁽⁴⁾ Ne remplissez cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre de prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.

⁽⁵⁾ Joignez tous documents utiles à la présente demande afin d'attester de l'intérêt légitime de l'enfant au changement de prénom(s) sollicité. Vous pouvez compléter la rédaction des motifs de la demande sur papier libre

Si tel n'est pas le cas,

- J'indique avoir déjà formulé la ou les demande(s) de changement de prénom(s) au nom et pour le compte de cet enfant, et mentionnée(s) ci-dessous :

Date et lieu de la demande	Autorité saisie	Date de la décision rendue ⁽⁶⁾

Je demande / Nous demandons également la mise à jour de son acte de naissance⁽⁷⁾ en ce sens que son / ses prénom(s) actuel(s) soi(en)t remplacés par le(s) prénom(s) sollicités(s) par la présente demande :

Acte de naissance : *Naissance le à*

- L'enfant est de nationalité étrangère⁽⁸⁾ et je joins à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis / Nous sommes informé(e)(s) que la décision de changement de prénom(s) prise produira effet dans le pays dont le mineur est ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'aient valablement reconnue.

Je procéderai / Nous procéderons aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à le

Signature du ou des représentants légaux :

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

⁽⁶⁾ Joignez une copie de la décision rendue.

⁽⁷⁾ Joignez une copie intégrale, en original, de l'acte de naissance de l'enfant.

⁽⁸⁾ Si l'enfant possède une double nationalité (dont la nationalité française) ou est réfugié, apatride ou bénéficiaire de la protection subsidiaire, cette rubrique ne lui est pas destinée.